



Aux collaborateurs de Polynésie 1ère.

La CGT a été la cible d'un tract diffamatoire intitulé "Avis aux patentés" porté par les syndicats de l'Alliance. La CGT revendique le fait de soutenir tous les collaborateurs, peu importe leur contrat au sein de l'entreprise. A y regarder de plus près, l'Alliance démontre qu'il faut intégrer seulement les personnes qui ont une valeur à leurs yeux mais surtout pas les patentés.

Il faut croire qu'il règne une attitude amnésique totale au sein de cette alliance de syndicats.

L'un des derniers patenté PTA, ayant bénéficié de cette pratique, est bien un agent de la logistique, élu Titulaire CE et DP de l'Alliance. A cette époque là, le soutien de la CGT pour permettre aux patentés d'accéder à une titularisation n'a pas été critiqué par celle-ci.

Dans le cadre de la régularisation de l'emploi des CDD historiques, la direction a annoncé son intention d'intégrer un animateur radio (un patenté) et un journaliste bilingue à la radio. Ceci n'est pas un complot de la CGT Polynésie 1ère mais bien **une décision unilatérale de la direction nationale et régionale.**

«Un patenté d'à peine 3 ans n'a pas le droit de postuler en candidature externe sur un poste à Polynésie 1ère» donc l'intégration d'un animateur patenté de plus de 3 ans ne serait pas envisageable aussi à la lecture du tract de l'Alliance. Attention cher animateur patenté concerné par une future intégration, fais le bon choix syndical... A la CGT, nous te disons: Postules et nous te soutiendrons !

Les faits restent les faits..., Souvenons-nous de la menace de grève soit disant à durée indéterminée sur la Hawaiki Nui va'a 2016 et qui ne prendrait fin qu'à l'obtention d'un poste 100% polynésien... . Une grève dont on n'a finalement jamais vu la couleur. Mais ce qu'ils oublient de nous dire c'est que sur 10 revendications, un bon nombre ne concernait que les personnes autour de la table des négociations. Quel souci de l'intérêt général !!!!! Et VAHO la grève, cette Alliance s'était targuée glorieusement d'avoir obtenu un 1/2 poste pour le polynésien concerné, un poste déjà acquis par celui-ci lors de la COCA du 21 Septembre 2016.

Et revenons aux attaques ciblées en CE envers la CGT par la déléguée syndicale de « O Oe To Oe Rima » qui se vante de défendre l'intérêt général.

Ne serait-ce pas cette déléguée syndicale de « O Oe To Oe Rima » qui avait fustigé des élus après une décision négative lors d'un CE pour la mise en place d'une assistante à la communication ? Et disant de manière hystérique :« c'est mon service et c'est moi qui décide et choisis mon assistante ». Cette assistante qui sans être bilingue lui convenait parfaitement ! Encore une fois VAHO le Reo Ma'ohi jusqu'au jour où cette responsable a décidé que son assistante n'avait plus ses faveurs et que la direction a dû la changer de service. Collaboratrice qui n'avait pas ménagé ses efforts au service de la communication et s'est retrouvée à l'internet avec toutes les qualités que chacun a pu apprécier. Et là, qui s'est occupé de la communication après cette histoire ? Une autre collaboratrice patentée qui a eu d'abord les faveurs de la responsable avant de tomber en disgrâce ces derniers mois et écartée définitivement.

Au lieu de crier au scandale, la CGT préfère travailler sans relâche pour protéger l'emploi local, pour s'assurer que les postes de ceux qui partent à la retraite soient remplacés et non supprimés, pour faciliter le départ de ces derniers, pour trouver la meilleure solution pour chaque collaborateur encore en situation précaire !

**A fa'aea na i te papa'i i te mau parau tia'ore e a pupu na i to outou pùai i nia i te
'ohipa!
Arrêtez de passer votre temps à diffamer et mettez-vous au travail !**